

ACCUEIL DU PERSONNEL UCL

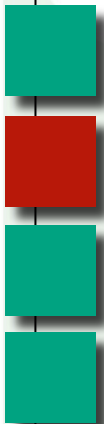
Délégation CNE
du personnel de l' UCL

Bienvenue !

L'Université, un lieu de savoir, d'enseignement

Comme membres du personnel
et comme délégués du personnel,
nous partageons les valeurs de l'Université
lorsque celles-ci sont :

- ▶ la diffusion et le partage des connaissances
- ▶ la communication
- ▶ la créativité
- ▶ la citoyenneté
- ▶ l'esprit critique



L' université, un lieu particulier

- pas d'actionnaires ni de dividendes ;
- nous sommes dans une institution de service public d'enseignement et de recherche.

(d'où barèmes du secteur public).



CSC

Universités

L'avenir a
son syndicat

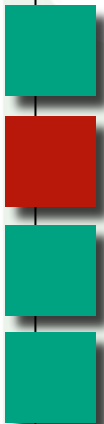
L' université, un lieu de travail

L'université est aussi une « entreprise » qui regroupe différentes catégories de personnel :

- académiques,
- scientifiques,
- administratifs, techniques.

Faire de l'université un cadre de travail où :

- démocratie,
- solidarité,
- justice sociale et progrès
sont l'affaire de tous.



Le syndicat : c' est quoi ?

- soit appareil lointain vu comme bureaucratique
- soit image +/- (manifestations - conciliation...)
- soit organisation régionale (le service du chômage)
- soit la délégation syndicale d'une institution
- soit encore telle ou telle personne identifiée comme étant « du syndicat »

Tout ce qui touche au statut et aux conditions de travail du PAT et qui vous a été exposé ce matin ne vient pas du hasard, ni du ciel : c'est le résultat des relations sociales et des conventions collectives dans le pays et dans cette institution entre partenaires sociaux.

*Paradoxe :
ce qui acquis l'est pour tous !*

Attention : perçu comme extérieur à soi ; “EUX” pour MOI

La CNE

La CNE : Centrale Nationale des Employés
est une des centrales professionnelles de la CSC.
(Confédération des Syndicats Chrétiens)

Affilie les employés et les cadres du secteur privé
(*industrie, commerce, finances, non-marchand,
et... universités subventionnées*)

Particularité : indépendante de tout parti politique

Préoccupations majeures de la CNE :
sécurité sociale, revenus ;
taux de chômage minimum ; justice fiscale ;
promouvoir le patrimoine social.

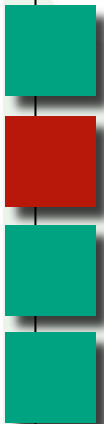
Comment êtes-vous représenté-e-s?

- La délégation syndicale du personnel
- La délégation du personnel au Conseil d'entreprise (CE)
- La délégation du personnel au Comité de Prévention et de Protection au Travail (CPPT)



Les délégué-e-s au Conseil d'Entreprise

- ont accès aux informations sur l'emploi et la situation financière de l'université
- formulent des propositions concrètes dans tous les aspects de la vie professionnelle.



Les délégué-e-s au Comité pour la Prévention et la Protection au Travail

- se préoccupent de la santé, de la sécurité et du bien-être du personnel au travail
- visent globalement à l'amélioration des conditions matérielles de travail.
(Surveillance médicale)



Les délégués syndicaux

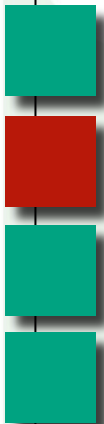
Les déléguées syndicales

- peuvent prendre en charge des situations individuelles
- conseillent et accompagnent les membres du personnel dans diverses démarches liées à la vie professionnelle
- expriment et défendent les intérêts collectifs et individuels auprès du service du personnel, du service des ressources humaines, du vice-recteur à la politique du personnel ou des pouvoirs publics.



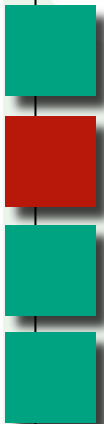
A quoi sert une délégation dans une université ?

- A dire à la Direction ce que le personnel n'ose pas dire tout seul. (*Porte parole, pare-choc*)
D'où la protection des délégué-e-s
 - Aider à résister aux fractions de la ligne hiérarchique qui font un mauvais usage de leur autorité
 - A conseiller le personnel.
- La délégation a aussi un rôle de mémoire collective.



A quoi sert une délégation syndicale ? (2)

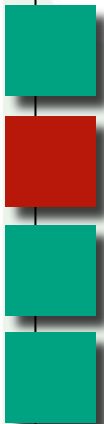
- A coordonner les demandes du personnel à l'égard de la Direction et des Pouvoirs publics.
- A ordonner ces demandes, en distinguant l'essentiel et l'accessoire ; le prioritaire et ce qui l'est moins.
- A faire respecter les équilibres nécessaires entre l'« économique » (coûts) et le social (qualité de la vie professionnelle et la justice sociale).



A l' UCL, les délégué-e-s sont élu-e-s

Résultats des dernières élections 2012 pour la CNE:

- ▶ au CE : toutes catégories : 20 mandats sur 22
- ▶ au CPPT Bxl - LLN : 17 mandats sur 18
- ▶ Au CPPT Hainaut : 6 mandats sur 6
- ▶ Délégation syndicale du personnel : 27 mandats sur 30



Les grandes orientations de la CNE-UCL

- supprimer les inégalités
- mettre fin aux incohérences des statuts administratifs
- améliorer les rémunérations
- améliorer la qualité de la vie professionnelle
- une gouvernance des universités plus démocratique
- des pouvoirs publics plus soucieux de l'intérêt général
- démocratiser l'accès à l'université



La farde d'accueil CNE-UCL

- Statut équivalent
- Carrière du PAT
- Convention collective pour le personnel sur ressources extérieures
- Echelles barémiques
- Programme de travail au Conseil d'entreprise
- Programme de travail au CPPT
- Guide syndical pour l'entretien professionnel périodique
- un bulletin d'affiliation



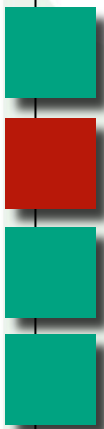
Quelques axes de travail 2013

1. **La mise en place d'un organe de négociation au sein du FRS FNRS** en janvier 2013 pour que les mandataires FRS FNRS et les boursiers puissent être représentés également auprès de leur employeur.
2. **La négociation d'un nouveau règlement de travail** pour les personnels administratifs, techniques, scientifiques et académiques!
3. La question de la **surcharge de travail** est importante. Les « burn outs » sont de plus en plus fréquents dans l'ensemble du personnel et en particulier, fait nouveau, au sein du personnel académique. Une enquête liée au bien-être au travail a été lancée en avril pour évaluer la charge psychosociale au travail.



Quelques axes de travail ... (2)

4. Après les restructurations profondes liées au plan de développement et aux fusions/intégrations, il est nécessaire de porter une attention particulière à la **clarification de la ligne hiérarchique**, des missions et des structures à tous les niveaux et pour chaque membre du personnel, en particulier administratif et technique.
5. Plusieurs dossiers collectifs nécessiteront encore la plus grande attention cette année. On évoque en particulier le suivi de la **fusion** avec les anciennes FUCaM, l'intégration des ex-instituts supérieurs d'architecture de Bruxelles et de Tournai.



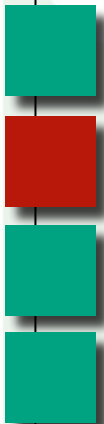
Vous avez ...

Le droit de savoir !

Et pour les affiliés :

- ***le droit d'en savoir plus!***
- ***une prime syndicale.***

Si vous êtes déjà affiliés, merci de vous faire connaître.



Questions, suggestions ... ? A votre disposition.

MERCI DE VOTRE ATTENTION !

Les délégué-e-s CNE du personnel de l'UCL

Site CNE-UCL : <http://www.desy.ucl.ac.be>